

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 04278
Numéro SIREN : 498 923 747
Nom ou dénomination : GROUPE PETIT FORESTIER

Ce dépôt a été enregistré le 19/08/2020 sous le numéro de dépôt 13464

Greffe du tribunal de commerce de Bobigny



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 19/08/2020

Numéro de dépôt : 2020/13464

Déposant :

Nom/dénomination : GROUPE PETIT FORESTIER

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 498 923 747

N° gestion : 2007 B 04278

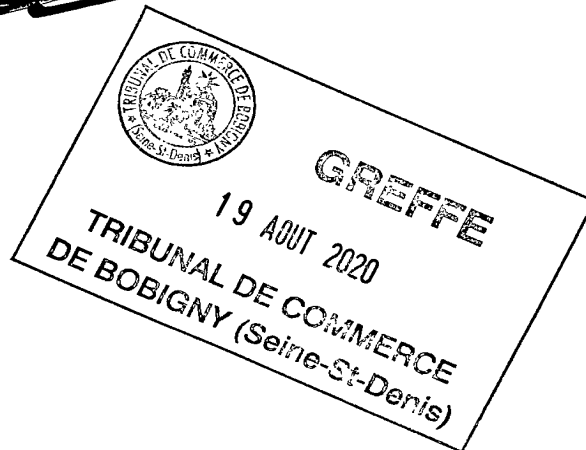


13464

GROUPE PETIT FORESTIER
Société par actions simplifiée à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 287 935 900 €
Siège social : 11 Route de Tremblay - 93420 VILLEPINTE
RCS BOBIGNY 498 923 747

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2019

Certifié Conforme
Le Président



GROUPE PETIT FORESTIER
Société par actions simplifiée au capital de 287 935 900 €
Siège social : 11, route de Tremblay, 93420 Villepinte
498 923 747 R.C.S. Bobigny

COMPTES SOCIAUX 2019

1



Handwritten signature

Table des matières

SITUATION COMPTABLE ANNUELLE	3
I. BILAN AU 31 DECEMBRE 2019.....	3
II. COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2019.....	4
III. ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX.....	4
III. 1 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	4
III. 2 : FAITS POSTERIEURS AU 31 DECEMBRE 2019.....	5
III. 3. : PRINCIPES COMPTABLES.....	5
III. 4 : REGLES ET METHODES COMPTABLES	5
4.1 Immobilisations financières	5
4.2 Dettes financières	5
4.3 Créances et dettes	6
4.4 Compte de régularisation	6
4.5 Charges à payer	6
III.5 : DETAIL SUR CERTAINS POSTES DU BILAN.....	6
5.1 Etat de l'actif immobilisé	6
5.2 Immobilisations financières	7
5.3 Etat des échéances des créances	7
5.4 Charges constatées d'avance	8
5.5 Frais d'émissions d'emprunt.....	8
5.6 Trésorerie	8
5.7 Composition du capital social.....	8
5.8 Variation des capitaux propres	9
5.9 Etat des échéances des dettes	9
5.10 Etat des charges à payer.....	9
5.11 Etat des produits à recevoir.....	10
5.12 Provisions pour risques et charges	10
III.6 : DETAILS SUR CERTAINS POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	10
6.1 Ventilation du chiffre d'affaires par marchés géographiques	10
6.2 Autres produits	10
6.3 Charges externes	10
6.4 Résultat financier.....	11
6.5 Résultat exceptionnel	11
6.6 Ventilation de l'impôt	11
6.7 Incidence des évaluations fiscales dérogatoires.....	12
III. 7 : NOTE COMPLEMENTAIRE.....	12
7.1 Effectifs	12
7.2 Rémunération des mandataires sociaux	12
7.3 Informations concernant les entreprises liées ou ayant un lien de participation	12
7.4 Transactions entre parties liées.....	14
7.5 Compte personnel de formation	14
7.6 Engagements en matière de pension, compléments de retraites et indemnités	14
7.7 Participation des salariés.....	15
7.8 Crédit d'impôt compétitivité et emploi.....	15
7.9 Engagements hors bilan	15
7.10 Expositions aux risques.....	15
7.12 TVA consolidée	15
7.13 Consolidation	15



Handwritten signature

SITUATION COMPTABLE ANNUELLE

Les données se rapportent à la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019.
A défaut de mentions contraires, tous les états sont exprimés en milliers d'euros (K€).

I. BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

ACTIF	Notes	31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amortissements / Dépréciations	Net	Net
Immobilisations incorporelles		56	1	54	
Immobilisations corporelles	5.1	121	13	108	26
Immobilisations financières	4.1 / 5.1 / 5.2 / 5.12	540 764	0	540 764	540 651
ACTIF IMMOBILISE		540 940	14	540 926	540 676
Clients et comptes rattachés	4.3 / 5.3	33 877	0	33 877	56 523
Autres créances	4.3 / 5.3 / 5.11	20 364	0	20 364	101 776
VMP et disponibilités	5.6	46 815		46 815	58 387
ACTIF CIRCULANT		101 056	0	101 056	216 686
Compte de régularisation	4.4 / 5.3 / 5.4	569		569	635
Frais émission d'emprunts à étaler	4.4 / 5.5	36		36	123
TOTAL DE L'ACTIF		642 601	14	642 587	758 121

PASSIF	Notes	31/12/2019	31/12/2018
Capital social	5.7 / 5.8	287 936	287 936
Primes d'émission	5.8	484	484
Réserve légale	5.8	6 768	6 000
Autres réserves	5.8	53 300	52 000
Report à nouveau	5.8	11	119
Résultat de l'exercice	5.8	13 377	15 349
CAPITAUX PROPRES	5.8	361 876	361 888
Provisions pour risques	5.13	705	1 020
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		705	1 020
Autres emprunts obligataires	4.2 / 5.9 / 5.10	50 000	50 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4.2 / 4.5 / 5.9 / 5.10	64 005	128 937
Emprunts et dettes financières divers	4.3 / 4.5 / 5.9 / 5.10	114 216	145 419
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4.3 / 4.5 / 5.9 / 5.10	44 040	61 113
Dettes fiscales et sociales	4.3 / 4.5 / 5.9 / 5.10	7 705	9 156
Autres dettes	4.3 / 4.5 / 5.9 / 5.10	38	589
DETTES D'EXPLOITATION		280 004	395 213
Compte de régularisation		2	
TOTAL DU PASSIF		642 587	758 121



Handwritten signature

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2019

	Notes	31/12/2019	31/12/2018
Chiffre d'affaires	6.1	41 207	37 089
Autres produits	6.2	554	1 434
Total produits d'exploitation		41 761	38 523
Achats de matières premières		49	181
Autres achats et charges externes	6.3	32 404	29 743
Impôts et taxes		466	552
Charges de personnel	7.1 / 7.2 / 7.6 / 7.8	4 142	4 394
Dotations aux amortissements		101	196
Autres charges		440	46
Total charges d'exploitation		37 602	35 112
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 159	3 412
Produits financiers	6.4	13 980	17 382
Charges financières	6.4	6 618	5 034
RESULTAT FINANCIER		7 362	12 348
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		11 521	15 759
Produits et charges sur opérations de gestion		-28	3
Plus ou moins values sur opérations de capital		4	-3 378
Provisions exceptionnelles	6.5	315	2 966
RESULTAT EXCEPTIONNEL	6.5	291	-410
Impôts sur les bénéfices	6.6 / 7.11	-1 565	-1
RESULTAT NET		13 377	15 349

III. ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

Au titre de la situation semestrielle du 31 décembre 2019 :

- o le total du bilan est de 642 586 592,27 €,
- o le compte de résultat, présenté sous forme de liste, fait ressortir pour un total de produits de 64 224 594,41 €
- o un chiffre d'affaires de 41 206 533,99 €
- o des autres produits d'exploitation de 554 188,61 €
- o des produits financiers de 13 979 686,81 €
- o et des produits exceptionnels de 8 484 185,00 €
- o et un bénéfice net de 13 376 537,01 €

Les notes 1 à 7 ci-après, exprimées en milliers d'euros, font partie intégrante des comptes sociaux.

III. 1 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, a décidé de modifier, à compter du 29 janvier 2019, le mode d'administration et de direction de la société GROUPE PETIT FORESTIER précédemment sous forme de Conseil d'Administration, par l'adoption de la structure de gouvernance à Directoire et Conseil de Surveillance.

L'assemblée générale a constaté que, par suite de l'adoption du nouveau mode d'administration et de direction de la Société, les fonctions des membres du Conseil d'Administration ont pris fin le 29 janvier 2019. Les membres du Conseil de Surveillance et du Directoire ont été immédiatement nommés.

Le 21 janvier 2019, deux S.C.I. ont été constituées et leurs titres sont détenues par la société PETIT FORESTIER LOCATION à 99% et par la société GROUPE PETIT FORESTIER pour 1%.

Le 30 janvier 2019, la société GROUPE PETIT FORESTIER, a acquis la totalité des titres de la société REFTRADE HOLDING. Cette société a son siège à Heinenoord à proximité de Rotterdam aux Pays-Bas. A l'occasion de cette opération, le Groupe a pris le contrôle total des quatre filiales de la société REFTRADE HOLDING : REFTRADE FRANCE, REFTRADE RENTAL, REFTRADE SALES et REFTRADE LOGISTIC & SOLUTIONS. L'activité exercée par REFTRADE est la location et le négoce de containers frigorifiques au Benelux et en France.

4



Handwritten signature

Le 21 novembre 2019, la totalité des titres de la société REFTRADE HOLDING a été cédée à la société FORESTATE pour devenir FORESTATE NEDERLAND.

Le 8 juillet 2019, la société FORESTATE a été créée, son siège social est à Villepinte (France), elle exerce une activité immobilière en France. Ses actions ont été initialement souscrites par la société GROUPE PETIT FORESTIER. Le 23 juillet 2019, elle changea de dénomination sociale pour devenir FORESTATE FRANCE. Le 16 septembre 2019, la totalité des actions a été cédée à la société FORESTATE.

Le 24 juillet 2019, la société FORESTATE a été créée, les actions émises ont été souscrites par la société GROUPE PETIT FORESTIER. Son siège social est à Villepinte (France). Elle exerce une activité de prise de participations dans des sociétés à vocation de détention du patrimoine immobilier interne, potentiellement dans tous les pays où le Groupe est implanté.

Au cours de l'année 2019, la société GROUPE PETIT FORESTIER a acquis de salariés sortant 90 000 actions de la société PF TEAM II.

Le 9 mai 2019, la société GROUPE PETIT FORESTIER a cédé, à la société PETIT FORESTIER INTERNATIONAL, 83 000 titres de la société PF TEAM II.

III. 2 : FAITS POSTERIEURS AU 31 DECEMBRE 2019

L'émergence et l'expansion du coronavirus (« Covid 2019 ») ont affecté l'environnement économique mondial. S'agissant d'éléments nouveaux apparus en janvier 2020 et non liés à des conditions existant à la date de clôture, ils ne sont pas de nature à nécessiter un ajustement des comptes sociaux 2019.

Les baisses d'activités constatées n'entraînent pas, au jour d'arrêté des comptes, un risque significatif sur la continuité d'exploitation.

Compte tenu du caractère récent de la pandémie, la société n'est pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré sur les comptes sociaux 2020.

III. 3 : PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du Code de commerce, du règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan comptable général et des règlements modificatifs successifs. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et indépendance des exercices. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

III. 4 : REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les principales règles et méthodes utilisées sont les suivantes :

4.1 Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent principalement à des titres de participation dont les principales sont énumérées sur le tableau dédié.

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat et les frais d'acquisition, par la valeur d'apport et le mali technique affecté. Lorsque la valeur actuelle de ceux-ci est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'utilité.

La valeur actuelle des titres jugés primordiaux est déterminée selon les méthodes des comparables boursiers, DDM et DCF permettant d'approcher la valeur d'entreprise, de laquelle est soustraite la dette nette à la clôture pour estimer la valeur des titres.

La valeur actuelle des autres titres de participation est déterminée sur la base de la quote-part d'actif net corrigé prenant en considération le coût de remplacement, de substitution ou de création du patrimoine de chaque filiale, de la place qu'elle occupe dans son secteur d'activité et de son intérêt stratégique au regard des activités du groupe.

Si la valeur constatée des titres est inférieure à la valeur nette comptable des titres, une dépréciation est constatée.

4.2 Dettes financières

Les dettes financières sont valorisées au montant de la dette restant due.

4.3 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances font l'objet d'une appréciation au cas par cas. En fonction du risque encouru, est constituée sur chacune d'elles une dépréciation.

4.4 Compte de régularisation

Les charges constatées d'avance concernent des charges externes.
Les frais d'émission d'emprunt sont étalés sur la durée de l'emprunt en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

4.5 Charges à payer

Les charges à payer incluses dans les postes de dettes représentent le montant des charges non parvenues au 31 décembre 2019 mais correspondant à des charges imputables à la période comptable considérée.

III.5 : DETAIL SUR CERTAINS POSTES DU BILAN**5.1 Etat de l'actif immobilisé**

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

	VALEUR BRUTE 31/12/2018	AUGMENTATION	DIMINUTION	VALEUR BRUTE 31/12/2019
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0	56	0	56
Autres immobilisations corporelles	26	95	0	121
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	26	95	0	121
Titres de participation	539 466	7 830	7 717	539 578
Prêt au personnel	16	1	0	16
Dépôts et cautions versés	1 169	0	0	1 169
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	540 651	7 831	7 717	540 764
TOTAL	540 677	7 981	7 717	540 940

Les immobilisations financières sont constituées de 539 578K€ de titres de participation (détaillés dans le tableau-liste des filiales et participations repris au paragraphe 5.2).

5.2 Immobilisations financières

Le tableau et la liste des filiales et des participations se présentent comme suit :

	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue (%)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts & avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes de la période écoulée	Résultat (bénéfice ou perte de la période close)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				brute	nette					
A/ Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de la société astreinte à la publication										
1) Filiales (détenues à > de 50%)										
PETIT FORESTIER LOCATION	2 020	242 996	100,0%	277 949	277 949			361 058	-9 446	2 460
PETIT FORESTIER INTERNATIONAL	1 000	16 935	100,0%	120 556	120 556			3	3 834	2 885
STRICHER	2 016	43 212	100,0%	53 814	53 814			64 990	-3 493	51
PETIT FORESTIER MEUBLES	1 250	14 772	100,0%	32 723	32 723			29 771	-321	
LECAPITAINE	2 000	5 559	100,0%	23 417	23 417			1 294	2 832	2 467
PETIT FORESTIER OFFICE	10 000	341	100,0%	10 000	10 000			25 697	279	180
PETIT FORESTIER CONTAINER	125	5 617	100,0%	8 400	8 400			13 721	499	596
FINANCIERE DE LESQUIN	4 889	1 857	100,0%	7 021	7 021			254	13	
FRIDGE & GO	200	360	100,0%	3 440	3 440			14 607	86	105
2) Participations (de 10% à 50%)										
NEANT										
B/ Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'excède pas 1% du capital de la société astreinte à la publication										
1) Filiales (détenues à > de 50%)										
FRIGO WASH	100	-520	100,0%	1 210	1 210			210	-285	
FOREST WINGS	1 000	-252	70,0%	887	887			946	-282	
FORESTATE	100	-4	100,0%	100	100				-4	
2) Participations (de 10% à 50%)										
NEANT										

A valeur titres filiale > à 1% du capital social de SYLV (> 2 879 359 €)

B valeur titres filiale < à 1% du capital social de SYLV (< 2 879 359 €)

5.3 Etat des échéances des créances

	Montants bruts au 31/12/2019	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE			
Prêts	16	16	
Autres immobilisations financières	1 169	0	1 169
ACTIF CIRCULANT			
Créances clients ordinaires	33 877	33 877	
Créances clients et comptes rattachés	33 877	33 877	
Autres créances groupe	4 894	4 894	
Autres créances hors groupe	15 470	15 470	
Autres créances	20 364	20 364	
Charges constatées d'avance	569	569	
TOTAL GENERAL	55 996	54 826	1 169

7



Handwritten signature

Les principales créances concernant des opérations internes au groupe sont :

- o créances sur le paiement consolidé de la TVA : 3 268 K€
- o créances liées à l'intégration fiscale : 716 K€

5.4 Charges constatées d'avance

	31/12/2019	31/12/2018
Charges d'exploitation	558	626
Charges financières	11	9
TOTAL	569	635

Les charges d'exploitation constatées d'avance se rapportent principalement à des commissions et honoraires, des annonces et insertions et la taxe sur les bureaux.

5.5 Frais d'émissions d'emprunt

	Valeur nette au 31/12/2018	Augmentations	Dotations amortissements	Valeur nette au 31/12/2019
Frais d'émission des emprunts	123	0	87	36
TOTAL	123	0	87	36

La dotation aux amortissements observée au titre de l'étalement des frais d'émission d'emprunts s'élève à 87 K€.

5.6 Trésorerie

	31/12/2019	31/12/2018
Compte à terme	37 000	37 000
Avoirs bancaires	9 815	21 262
Instruments de trésorerie	0	125
Découverts bancaires	-4 716	-5 904
Trésorerie	42 098	52 483

Les liquidités disponibles en banque sont évaluées à leur valeur nominale.

5.7 Composition du capital social

La composition du capital social, par catégorie de titres, se récapitule comme suit :

- nombre de titres à la clôture de l'exercice précédent	2 879 359
- nombre de titres créés pendant l'exercice	0
- dividendes versés en actions	0
- nombre de titres supprimés pendant l'exercice	0
- nombre de titres à la clôture de l'exercice	2 879 359
dont	
- titres de catégorie A : 2 875 375	
- titres de catégorie B : 3 984	
- valeur nominale de chaque titre	100 €

Il n'existe pas de droit de vote double.

5.8 Variation des capitaux propres

	Capital social	Réserves	Report à-nouveau	Résultat	Provisions réglementées	Autres flux	Total
Au 31 décembre 2017	287 538	33 131	0	40 969	993	0	362 630
Résultat net				15 349			15 349
Affectation en réserves		40 850	119	-40 969			0
Dividendes		-15 980					-15 980
Amortissements dérogatoires					-993		-993
Autres	398	484					882
Au 31 décembre 2018	287 936	58 484	119	15 349	0	0	361 888
Résultat net				13 377			13 377
Affectation en réserves		15 456	-108	-15 349			0
Dividendes		-13 389					-13 389
Au 31 décembre 2019	287 936	60 552	11	13 377	0	0	361 876

5.9 Etat des échéances des dettes

La récapitulation des dettes de l'entreprise par échéance est :

	Montants bruts au 31/12/2019	Echéance à un an au plus	Echéance de un an à cinq ans	Echéance à plus de cinq ans
DETTES				
Emprunts obligataires	50 000	50 000		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	64 005	19 487	40 027	4 490
Emprunts et dettes financières divers	19 527	2 800	16 728	
Groupe et associés	94 688	94 688		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 040	44 040		
Dettes fiscales et sociales	7 705	7 705		
Autres dettes	38	38		
Produits constatés d'avance	2	2		
TOTAL GENERAL	280 006	218 761	56 755	4 490

Les emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit s'élèvent à 64 005 K€ au 31 décembre 2019, contre 128 937 K€ au 31 décembre 2018 dont :

- o emprunts croissance externe : 31 205 K€
- o emprunts autres investissements corporels : 27 989 K€
- o concours bancaires courants, intérêts & agios à payer : 4 811 K€

Certains emprunts bancaires font l'objet de clauses de « Covenants » qui prévoient des ratios financiers. Au 31 décembre 2019, ces ratios sont tous respectés

5.10 Etat des charges à payer

La récapitulation, par nature de dettes, des charges à payer en fin d'année est la suivante :

	31/12/2019	31/12/2018
Intérêts sur emprunts	95	223
Primes à payer sur caps	0	125
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 705	30 406
Dettes fiscales et sociales	462	370
Agios bancaires	1	1
Autres dettes	0	555
TOTAL	5 262	31 680

Les dettes fournisseurs et les dettes fiscales et sociales ont toute une échéance inférieure à 12 mois.

5.11 Etat des produits à recevoir

	31/12/2019	31/12/2018
Clients factures à établir	6 561	3 402
Fournisseurs avoirs à recevoir	133	0
Organ sociaux, produits à recevoir	17	15
Etat Produit à recevoir	319	232
Comptes à terme, produits à recevoir	2 380	1 368
TOTAL	9 410	5 016

Les produits à recevoir sur les comptes à terme se rapportent à la rémunération d'un placement de la trésorerie disponible.

5.12 Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	Solde au 31/12/2018	Augmentations	Provisions utilisées	Provisions annulées	Solde au 31/12/2019
Provisions pour charges	1 020	154		469	705
Provisions pour risques et charges	1 020	154	0	469	705

La provision pour charges a pour objet de supporter la charge future prévisionnelle liée au rachat puis à l'annulation des actions émises de catégorie B.

III.6 : DETAILS SUR CERTAINS POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

6.1 Ventilation du chiffre d'affaires par marchés géographiques

MARCHES	31/12/2019	31/12/2018
Groupe	29 980	28 169
Hors groupe	2 266	1 763
FRANCE	32 246	29 932
Groupe	7 019	6 027
UNION EUROPEENNE	7 019	6 027
Groupe	1 942	1 130
EXPORTATION	1 942	1 130
TOTAL	41 207	37 089

6.2 Autres produits

	31/12/2019	31/12/2018
Produits divers de gestion	550	1 424
Transfert de charges	5	10
TOTAL	554	1 434

6.3 Charges externes

	31/12/2019	31/12/2018
Locations	2 997	2 919
Personnel détaché, honoraires	26 725	24 285
Services bancaires	87	142
Assurances	29	26
Autres postes	2 566	2 370
TOTAL	32 404	29 743

La progression du poste Personnel détaché, honoraires est liée à la réorganisation des travaux internes au sein du Groupe.

6.4 Résultat financier

PRODUITS	31/12/2019	31/12/2018
Produits financiers de participation	8 756	14 315
Intérêts des comptes courants	1 028	1 347
Produits financiers divers	4 195	1 719
TOTAL	13 980	17 382

CHARGES	31/12/2019	31/12/2018
Intérêts des comptes courants	252	286
Intérêts et charges	6 365	4 749
TOTAL	6 618	5 034

La société GROUPE PETIT FORESTIER a perçu des dividendes de ses filiales :

- 2 460 K€ de la société PETIT FORESTIER LOCATION
- 2 467 K€ de la société LECAPITAINE
- 2 885 K€ de la société PETIT FORESTIER INTERNATIONAL
- 596 K€ de la société PETIT FORESTIER CONTAINER
- 348 K€ d'autres filiales

Les autres postes de produits financiers correspondent essentiellement :

- aux intérêts de comptes courants pour 1 028 K€,
- à la rémunération du placement de la trésorerie pour 1 012 K€,
- aux produits financiers divers intra groupe pour 317 K€
- aux gains de changes financiers pour 2 855 K€

Les charges financières correspondent principalement :

- aux charges d'intérêts sur emprunts et aux couvertures de taux pour 3 187 K€,
- à la rémunération des avances de trésorerie consenties par le Groupe pour 259 K€.
- aux pertes de changes financières pour 3 128 K€

6.5 Résultat exceptionnel

PRODUITS	31/12/2019	31/12/2018
Sur opérations de gestion	0	4
Sur opérations en capital	8 015	790
Reprises sur provisions	469	3 986
TOTAL	8 484	4 780

CHARGES	31/12/2019	31/12/2018
Sur opérations de gestion	28	1
Sur opérations de capital	8 012	4 168
Dotations aux provisions	154	1 020
TOTAL	8 194	5 189

RESULTAT EXCEPTIONNEL	291	-410
------------------------------	------------	-------------

Les charges et produits sur opérations en capital portent essentiellement sur la cession à la filiale FORESTATE des titres REFTRADE HOLDING acquis sur l'exercice.

6.6 Ventilation de l'impôt

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre la partie imputable aux éléments exceptionnels et la partie imputable aux autres éléments se présente comme suit :

	Montant avant impôt	Impôt	Montant net
Résultat courant	11 521	-1 565	13 086
Résultat exceptionnel	291	0	291
RESULTAT NET	11 812	-1 565	13 377

Le groupe est fiscalement déficitaire, le produit d'impôt pour 1 565 K€ provient principalement à la neutralisation de la charge d'impôt des filiales bénéficiaires du périmètre (voir § 7.11 « Intégration fiscale »).

6.7 Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	31/12/2019	31/12/2018
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	13 377	15 349
+ Impôt sur les bénéfices	-1 565	1
RESULTAT HORS IMPOTS ET EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES	11 812	15 350

6.8 Situation fiscale différée

	Au 31/12/2018		Variations		Au 31/12/2019	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
I DECALAGE CERTAINS OU EVENTUELS						
1 Provisions réglementées						
2 Subventions d'investissement						
3 Charges non déductibles temporairement						
31 A déduire l'année suivante						
32 A déduire ultérieurement	1 020		-315		705	
4 Produits non taxables temporairement						
5 Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées						
II ELEMENTS A IMPUTER						
III ELEMENTS DE TAXATION EVENTUELLE						
IV TOTAUX	1 020		-315		705	
Taux d'imposition			34,43%			
Accroissement net de la dette future d'impôt			108			
Allègement net de la dette future d'impôt						

III. 7 : NOTE COMPLEMENTAIRE

7.1 Effectifs

CATEGORIES	31/12/2019	31/12/2018
Cadres et assimilés	30	32
Agents de maîtrise	3	
Ouvriers et employés	3	0
TOTAL	36	32

Effectif moyen	33	24
-----------------------	-----------	-----------

7.2 Rémunération des mandataires sociaux

En raison du nombre limité de personnes présentes à l'effectif et afin de maintenir la discrétion qu'il se doit, nous n'indiquons pas le montant des rémunérations perçues.

Aucune action gratuite n'a été attribuée à des mandataires sociaux.

Il n'existe aucune avance ou crédit accordé, ni aucun engagement en matière de pension et indemnités assimilées, en faveur des mandataires sociaux.

7.3 Informations concernant les entreprises liées ou ayant un lien de participation

La fraction des immobilisations financières, des créances et des dettes, ainsi que des charges et des produits financiers concernant les entreprises liées ou ayant un lien de participation peut être résumé ainsi :

Éléments concernant les entreprises liées et les participations		
POSTES	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation
Participations	539 578	0
PETIT FORESTIER LOCATION (titres de participations)	277 949	
PETIT FORESTIER INTERNATIONAL (titres de participations)	120 556	
STRICHER (titres de participations)	53 814	
PETIT FORESTIER MEUBLES (titres de participations)	32 723	
LECAPITAINE (titres de participations)	23 417	
PETIT FORESTIER OFFICE (titres de participations)	10 000	
PETIT FORESTIER CONTAINER (titres de participations)	8 400	
FINANCIERE DE LESQUIN (titres de participations)	7 021	
FRIDGE & GO (titres de participations)	3 440	
FRIGO WASH (titres de participations)	1 210	
FOREST WINGS (titres de participations)	887	
AUTRES FILIALES (titres de participations)	162	
Créances clients et comptes rattachés	16 997	0
PETIT FORESTIER LOCATION (prestations de services, assurances)	6 191	
PETIT FORESTIER UK (prestations de services, assurances)	3 130	
PETIT FORESTIER MAROC (prestations de services, assurances)	1 613	
STRICHER (prestations de services, assurances)	956	
LECAPITAINE INDUSTRIE (créances sur prestations de services, assurance)	541	
PETIT FORESTIER ESPANA (prestations de services, assurances)	712	
PETIT FORESTIER MEUBLES (prestations de services, assurances)	437	
AUTRES FILIALES (prestations de services, assurances)	3 417	
Autres créances	11 127	0
PETIT FORESTIER UK (débiteurs divers)	847	
LECAPITAINE INDUSTRIE (créance de TVA consolidée, créance d'intégration fiscale)	405	
PETIT FORESTIER LOCATION (créances d'intégration fiscale, créance de TVA consolidée et débiteurs divers)	3 055	
FORESTATE (débiteurs divers)	6 119	
LECAPITAINE TECHNIC (créance de TVA consolidée)	199	
PETIT FORESTIER OFFICE (débiteurs divers)	144	
AUTRES FILIALES (avances de trésorerie, créances de TVA et d'intégration fiscale)	356	
Emprunts et dettes financières divers	114 247	0
PETIT FORESTIER LOCATION (dettes rattachés à des titres de participation, avances de trésorerie)	103 100	
SCI (dette de TVA consolidée)	6	
FOREST WINGS (avances de trésorerie)	180	
PETIT FORESTIER OFFICE (dette de TVA consolidée)	362	
PETIT FORESTIER MEUBLES (dette d'intégration fiscale)	11	
PETIT FORESTIER UK (avances de trésorerie)	10 337	
AUTRES FILIALES (dettes de TVA consolidées, dettes d'intégration fiscale et avances de	252	
Dettes fournisseurs de biens et services	43 526	0
PETIT FORESTIER OFFICE (commissions et honoraires, location, assurances)	12 844	
PETIT FORESTIER LOCATION (personnel détaché, commissions et honoraires)	16 148	
PETIT FORESTIER UK (location de véhicules)	3 728	
STRICHER (location de véhicules)	3 359	
PETIT FORESTIER ESPANA (location de véhicules)	1 668	
PETIT FORESTIER MAROC (prestations)	566	
PETIT FORESTIER POLSKA (prestations)	977	
PETIT FORESTIER ITALIA (prestations)	732	
PETIT FORESTIER BELGIQUE (prestations)	1 015	
AUTRES FILIALES (prestations)	2 489	



Handwritten signature

Eléments concernant les entreprises liées et les participations		
POSTES	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation
Chiffre d'affaires	38 941	0
PETIT FORESTIER LOCATION (prestations de services, assurances)	20 300	
STRICHER (prestations de services, assurances)	2 988	
PETIT FORESTIER ESPANA (prestations de services, assurances)	2 664	
PETIT FORESTIER MEUBLES (prestations de services, assurances)	1 502	
PETIT FORESTIER OFFICE (prestations de services, assurances)	1 391	
PETIT FORESTIER CONTAINER (prestations de services, assurances)	1 039	
FRIDGE & GO (prestations de services, assurances)	751	
PETIT FORESTIER BELGIQUE (prestations de services, assurances)	791	
PETIT FORESTIER ITALIA (prestations de services, assurances)	765	
PETIT FORESTIER DEUTSCHLAND (prestations de services, assurances)	657	
PETIT FORESTIER UK (prestations de services, assurances)	528	
PETIT FORESTIER SUISSE (prestations de services, assurances)	561	
LECAPITAINE INDUSTRIE (prestations de services, assurances)	485	
MENDON (prestations de services, assurances)	465	
PETIT FORESTIER POLSKA (prestations de services, assurances)	479	
PETIT FORESTIER MAROC (prestations de services, assurances)	443	
PETIT FORESTIER LOGISTIC (prestations de services, assurances)	424	
AUTRES FILIALES (prestations de services, assurances)	2 709	
Charges externes	25 630	0
PETIT FORESTIER LOCATION (personnel détaché, commissions et honoraires)	2 488	
PETIT FORESTIER LOGISTIC (personnel détaché)	164	
PETIT FORESTIER OFFICE (commissions et honoraires, location, assurances)	22 765	
STRICHER (location véhicules)	74	
AUTRES FILIALES	139	
Autres produits financiers	1 346	0
PETIT FORESTIER UK (intérêts bancaires)	1 062	
AUTRES FILIALES (intérêts bancaires)	284	
Charges financières	328	0
PETIT FORESTIER LOCATION (agios bancaires, intérêts de compte courant)	328	

7.4 Transactions entre parties liées

Sont exclues de la liste établie par les personnes morales ne pouvant adopter une présentation simplifiée, les transactions conclues entre :

- une société mère et sa filiale détenue en totalité
 - des sociétés sœurs détenues en totalité par une même société mère
- La détention du capital des filiales s'apprécie de manière directe et indirecte.

De plus, les transactions non significatives ou conclues à des conditions normales sont également exclues du champ d'application.

Toutes les transactions conclues entre la société GROUPE PETIT FORESTIER et des parties liées sont concernées par le champ d'exclusion indiqué ci-dessus.

7.5 Compte personnel de formation

Le CPF (compte personnel de formation) est attaché à la personne du salarié, et non au contrat de travail. Le CPF suit le salarié tout au long de son activité professionnelle, y compris en cas de changement de situation ou de perte d'emploi.

7.6 Engagements en matière de pension, compléments de retraites et indemnités

En matière d'indemnités de fin de carrière, des salariés de la société GROUPE PETIT FORESTIER bénéficient, à l'occasion de leur départ en retraite, d'une allocation proportionnelle à leur rémunération et à leur ancienneté.

Les engagements sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte d'hypothèses actuarielles basées sur :

- les salaires en fin de carrière, en intégrant l'ancienneté des salariés, le niveau de salaire projeté à la date de départ en retraite compte tenu des effets de progression de carrière attendus ;
- l'âge de départ en retraite, déterminé en fonction des dispositions légales ou conventionnelles applicables. L'hypothèse de départ volontaire à la retraite retient l'âge donnant droit à la retraite à taux plein ;
- les effectifs prévisionnels de retraités, déterminés à partir des taux de rotation des effectifs et de la table de mortalité :
 - o d'un taux d'actualisation nominal de 0,77 % (déterminé par référence aux obligations d'Etat) ;
 - o d'un taux de charges sociales patronales de 42%.

Les indemnités de fin de carrière ne sont pas comptabilisées dans les comptes sociaux mais sont présentées en engagement hors bilan dans l'annexe. Cet engagement hors impôt différé s'élève à 377 K€ au 31 décembre 2019 contre 222 K€ à la clôture de l'exercice du 31 décembre 2018. Par contre, cet engagement est une charge constatée dans les comptes consolidés du Groupe PETIT FORESTIER.

7.7 Participation des salariés

La société GROUPE PETIT FORESTIER ne remplit pas les conditions requises par la législation pour la mise en place d'un accord de participation.

7.8 Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt obtenu au titre de l'année 2018 a permis le financement d'une partie des investissements de l'année 2019.

7.9 Engagements hors bilan

Néant

7.10 Expositions aux risques

De par son statut de société holding et animatrice des sociétés du périmètre Groupe PETIT FORESTIER, la société GROUPE PETIT FORESTIER n'est que très peu exposée aux risques :

- les risques de marché sont inexistants,
- les risques de taux sont liés à la dette financière, en taux variable les risques sont couverts en quasi-totalité par la souscription de caps et de swaps.

7.11 Intégration fiscale

	31/12/2019	31/12/2018
Impôt en absence de l'intégration fiscale	411	865
Economie réalisée sur déficits filiales	-1 666	244
Incidence des retraitements intégration fiscale	-310	-1 108
Charge d'impôt comptabilisée	-1 565	1

La société GROUPE PETIT FORESTIER est la société de tête du groupe d'intégration fiscale, comprenant toutes les entités françaises détenues directement ou indirectement à 95 % au moins du capital.

La société GROUPE PETIT FORESTIER est la seule redevable de l'impôt pour l'ensemble du Groupe intégré. Chaque société intégrée fiscalement est replacée dans la situation qui aurait été la sienne si elle avait été imposée séparément. Les éventuels gains ou charges d'impôt sur les sociétés liées aux effets de l'intégration fiscale sont constatés dans les comptes de la société GROUPE PETIT FORESTIER.

7.12 TVA consolidée

La société GROUPE PETIT FORESTIER a signé des conventions de consolidation de TVA avec ses filiales françaises. Ce régime optionnel est applicable depuis le 1^{er} janvier 2013. La société GROUPE PETIT FORESTIER est seule redevable de la TVA de son périmètre vis-à-vis de l'Administration Fiscale. En contrepartie, elle perçoit les dettes de TVA dues par ses filiales et elle rembourse sans aucun report ou de seuil les crédits de TVA aux filiales.

7.13 Consolidation

La société GROUPE PETIT FORESTIER fait partie d'un groupe soumis à l'obligation de présentation de comptes consolidés : elle est la société mère de cet ensemble.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Groupe Petit Forestier
Société par actions simplifiée
au capital de 287.935.900 €
11, route de Tremblay
93420 Villepinte

Grant Thornton
Commissaire aux Comptes
29, rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

Expertises & Services
Commissaire aux Comptes
80, rue Cardinet
75017 Paris



A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'A. et', located to the right of the red stamp.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Groupe Petit Forestier

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux associés de la société Groupe Petit Forestier,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **Groupe Petit Forestier** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés le 3 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note 4.1 « Immobilisations financières » de l'annexe, expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des titres de participation détenus par votre société.

Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies en annexe. Nous avons également procédé à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations comptables retenues pour déterminer la valeur d'utilité des titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication aux associés appelé à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote et aux participations réciproques vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

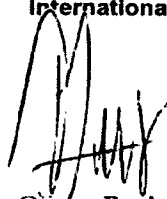
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 24 juin 2020

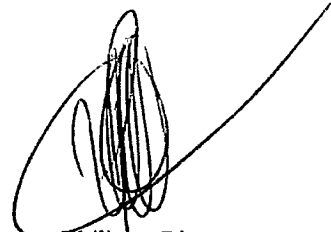
Les commissaires aux comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton
International



Olivier Bochet
Associé

Expertises & Services



Philippe Rimmer
Associé

GROUPE PETIT FORESTIER
Société par actions simplifiée au capital de 287 935 900 €
Siège social : 11, route de Tremblay, 93420 Villepinte
498 923 747 R.C.S. Bobigny

COMPTES SOCIAUX 2019

1



Handwritten signature

Table des matières

SITUATION COMPTABLE ANNUELLE	3
I. BILAN AU 31 DECEMBRE 2019	3
II. COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2019	4
III. ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX.....	4
III. 1 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	4
III. 2 : FAITS POSTERIEURS AU 31 DECEMBRE 2019.....	5
III. 3. : PRINCIPES COMPTABLES	5
III. 4 : REGLES ET METHODES COMPTABLES	5
4.1 Immobilisations financières	5
4.2 Dettes financières.....	5
4.3 Créances et dettes	6
4.4 Compte de régularisation	6
4.5 Charges à payer.....	6
III.5 : DETAIL SUR CERTAINS POSTES DU BILAN	6
5.1 Etat de l'actif immobilisé.....	6
5.2 Immobilisations financières	7
5.3 Etat des échéances des créances	7
5.4 Charges constatées d'avance	8
5.5 Frais d'émissions d'emprunt	8
5.6 Trésorerie	8
5.7 Composition du capital social.....	8
5.8 Variation des capitaux propres.....	9
5.9 Etat des échéances des dettes	9
5.10 Etat des charges à payer	9
5.11 Etat des produits à recevoir	10
5.12 Provisions pour risques et charges	10
III.6 : DETAILS SUR CERTAINS POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	10
6.1 Ventilation du chiffre d'affaires par marchés géographiques	10
6.2 Autres produits	10
6.3 Charges externes	10
6.4 Résultat financier.....	11
6.5 Résultat exceptionnel.....	11
6.6 Ventilation de l'impôt	11
6.7 Incidence des évaluations fiscales dérogatoires.....	12
III. 7 : NOTE COMPLEMENTAIRE	12
7.1 Effectifs.....	12
7.2 Rémunération des mandataires sociaux.....	12
7.3 Informations concernant les entreprises liées ou ayant un lien de participation	12
7.4 Transactions entre parties liées	14
7.5 Compte personnel de formation	14
7.6 Engagements en matière de pension, compléments de retraites et indemnités	14
7.7 Participation des salariés	15
7.8 Crédit d'impôt compétitivité et emploi	15
7.9 Engagements hors bilan	15
7.10 Expositions aux risques	15
7.12 TVA consolidée	15
7.13 Consolidation.....	15



Handwritten signature

SITUATION COMPTABLE ANNUELLE

Les données se rapportent à la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019.
A défaut de mentions contraires, tous les états sont exprimés en milliers d'euros (K€).

I. BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

ACTIF	Notes	31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amortissements / Dépréciations	Net	Net
Immobilisations incorporelles		56	1	54	
Immobilisations corporelles	5.1	121	13	108	26
Immobilisations financières	4.1 / 5.1 / 5.2 / 5.12	540 764	0	540 764	540 651
ACTIF IMMOBILISE		540 940	14	540 926	540 676
Clients et comptes rattachés	4.3 / 5.3	33 877	0	33 877	56 523
Autres créances	4.3 / 5.3 / 5.11	20 364	0	20 364	101 776
VMP et disponibilités	5.6	46 815		46 815	58 387
ACTIF CIRCULANT		101 056	0	101 056	216 686
Compte de régularisation	4.4 / 5.3 / 5.4	569		569	635
Frais émission d'emprunts à étaler	4.4 / 5.5	36		36	123
TOTAL DE L'ACTIF		642 601	14	642 587	758 121

PASSIF	Notes	31/12/2019	31/12/2018
Capital social	5.7 / 5.8	287 936	287 936
Primes d'émission	5.8	484	484
Réserve légale	5.8	6 768	6 000
Autres réserves	5.8	53 300	52 000
Report à nouveau	5.8	11	119
Résultat de l'exercice	5.8	13 377	15 349
CAPITAUX PROPRES	5.8	361 876	361 888
Provisions pour risques	5.13	705	1 020
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		705	1 020
Autres emprunts obligataires	4.2 / 5.9 / 5.10	50 000	50 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4.2 / 4.5 / 5.9 / 5.10	64 005	128 937
Emprunts et dettes financières divers	4.3 / 4.5 / 5.9 / 5.10	114 216	145 419
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4.3 / 4.5 / 5.9 / 5.10	44 040	61 113
Dettes fiscales et sociales	4.3 / 4.5 / 5.9 / 5.10	7 705	9 156
Autres dettes	4.3 / 4.5 / 5.9 / 5.10	38	589
DETTES D'EXPLOITATION		280 004	395 213
Compte de régularisation		2	
TOTAL DU PASSIF		642 587	758 121

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2019

	Notes	31/12/2019	31/12/2018
Chiffre d'affaires	6.1	41 207	37 089
Autres produits	6.2	554	1 434
Total produits d'exploitation		41 761	38 523
Achats de matières premières		49	181
Autres achats et charges externes	6.3	32 404	29 743
Impôts et taxes		466	552
Charges de personnel	7.1 / 7.2 / 7.6 / 7.8	4 142	4 394
Dotations aux amortissements		101	196
Autres charges		440	46
Total charges d'exploitation		37 602	35 112
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 159	3 412
Produits financiers	6.4	13 980	17 382
Charges financières	6.4	6 618	5 034
RESULTAT FINANCIER		7 362	12 348
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		11 521	15 759
Produits et charges sur opérations de gestion		-28	3
Plus ou moins values sur opérations de capital		4	-3 378
Provisions exceptionnelles	6.5	315	2 966
RESULTAT EXCEPTIONNEL	6.5	291	-410
Impôts sur les bénéfices	6.6 / 7.11	-1 565	-1
RESULTAT NET		13 377	15 349

III. ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

Au titre de la situation semestrielle du 31 décembre 2019 :

- le total du bilan est de 642 586 592,27 €,
- le compte de résultat, présenté sous forme de liste, fait ressortir pour un total de produits de 64 224 594,41 €
- un chiffre d'affaires de 41 206 533,99 €
- des autres produits d'exploitation de 554 188,61 €
- des produits financiers de 13 979 686,81 €
- et des produits exceptionnels de 8 484 185,00 €
- et un bénéfice net de 13 376 537,01 €

Les notes 1 à 7 ci-après, exprimées en milliers d'euros, font partie intégrante des comptes sociaux.

III. 1 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, a décidé de modifier, à compter du 29 janvier 2019, le mode d'administration et de direction de la société GROUPE PETIT FORESTIER précédemment sous forme de Conseil d'Administration, par l'adoption de la structure de gouvernance à Directoire et Conseil de Surveillance.

L'assemblée générale a constaté que, par suite de l'adoption du nouveau mode d'administration et de direction de la Société, les fonctions des membres du Conseil d'Administration ont pris fin le 29 janvier 2019. Les membres du Conseil de Surveillance et du Directoire ont été immédiatement nommés.

Le 21 janvier 2019, deux S.C.I. ont été constituées et leurs titres sont détenues par la société PETIT FORESTIER LOCATION à 99% et par la société GROUPE PETIT FORESTIER pour 1%.

Le 30 janvier 2019, la société GROUPE PETIT FORESTIER, a acquis la totalité des titres de la société REFTRADE HOLDING. Cette société a son siège à Heinenoord à proximité de Rotterdam aux Pays-Bas. A l'occasion de cette opération, le Groupe a pris le contrôle total des quatre filiales de la société REFTRADE HOLDING : REFTRADE FRANCE, REFTRADE RENTAL, REFTRADE SALES et REFTRADE LOGISTIC & SOLUTIONS. L'activité exercée par REFTRADE est la location et le négoce de containers frigorifiques au Benelux et en France.

Le 21 novembre 2019, la totalité des titres de la société REFTRADE HOLDING a été cédée à la société FORESTATE pour devenir FORESTATE NEDERLAND.

Le 8 juillet 2019, la société FORESTATE a été créée, son siège social est à Villepinte (France), elle exerce une activité immobilière en France. Ses actions ont été initialement souscrites par la société GROUPE PETIT FORESTIER. Le 23 juillet 2019, elle changea de dénomination sociale pour devenir FORESTATE FRANCE. Le 16 septembre 2019, la totalité des actions a été cédée à la société FORESTATE.

Le 24 juillet 2019, la société FORESTATE a été créée, les actions émises ont été souscrites par la société GROUPE PETIT FORESTIER. Son siège social est à Villepinte (France). Elle exerce une activité de prise de participations dans des sociétés à vocation de détention du patrimoine immobilier interne, potentiellement dans tous les pays où le Groupe est implanté.

Au cours de l'année 2019, la société GROUPE PETIT FORESTIER a acquis de salariés sortant 90 000 actions de la société PF TEAM II.

Le 9 mai 2019, la société GROUPE PETIT FORESTIER a cédé, à la société PETIT FORESTIER INTERNATIONAL, 83 000 titres de la société PF TEAM II.

III. 2 : FAITS POSTERIEURS AU 31 DECEMBRE 2019

L'émergence et l'expansion du coronavirus (« Covid 2019 ») ont affecté l'environnement économique mondial. S'agissant d'éléments nouveaux apparus en janvier 2020 et non liés à des conditions existant à la date de clôture, ils ne sont pas de nature à nécessiter un ajustement des comptes sociaux 2019.

Les baisses d'activités constatées n'entraînent pas, au jour d'arrêté des comptes, un risque significatif sur la continuité d'exploitation.

Compte tenu du caractère récent de la pandémie, la société n'est pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré sur les comptes sociaux 2020.

III. 3 : PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du Code de commerce, du règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan comptable général et des règlements modificatifs successifs. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et indépendance des exercices. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

III. 4 : REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les principales règles et méthodes utilisées sont les suivantes :

4.1 Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent principalement à des titres de participation dont les principales sont énumérées sur le tableau dédié.

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat et les frais d'acquisition, par la valeur d'apport et le mali technique affecté. Lorsque la valeur actuelle de ceux-ci est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'utilité.

La valeur actuelle des titres jugés primordiaux est déterminée selon les méthodes des comparables boursiers, DDM et DCF permettant d'approcher la valeur d'entreprise, de laquelle est soustraite la dette nette à la clôture pour estimer la valeur des titres.

La valeur actuelle des autres titres de participation est déterminée sur la base de la quote-part d'actif net corrigé prenant en considération le coût de remplacement, de substitution ou de création du patrimoine de chaque filiale, de la place qu'elle occupe dans son secteur d'activité et de son intérêt stratégique au regard des activités du groupe.

Si la valeur constatée des titres est inférieure à la valeur nette comptable des titres, une dépréciation est constatée.

4.2 Dettes financières

Les dettes financières sont valorisées au montant de la dette restant due.

4.3 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances font l'objet d'une appréciation au cas par cas. En fonction du risque encouru, est constituée sur chacune d'elles une dépréciation.

4.4 Compte de régularisation

Les charges constatées d'avance concernent des charges externes.
Les frais d'émission d'emprunt sont étalés sur la durée de l'emprunt en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

4.5 Charges à payer

Les charges à payer incluses dans les postes de dettes représentent le montant des charges non parvenues au 31 décembre 2019 mais correspondant à des charges imputables à la période comptable considérée.

III.5 : DETAIL SUR CERTAINS POSTES DU BILAN**5.1 Etat de l'actif immobilisé**

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

	VALEUR BRUTE 31/12/2018	AUGMENTATION	DIMINUTION	VALEUR BRUTE 31/12/2019
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0	56	0	56
Autres immobilisations corporelles	26	95	0	121
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	26	95	0	121
Titres de participation	539 466	7 830	7 717	539 578
Prêt au personnel	16	1	0	16
Dépôts et cautions versés	1 169	0	0	1 169
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	540 651	7 831	7 717	540 764
TOTAL	540 677	7 981	7 717	540 940

Les immobilisations financières sont constituées de 539 578K€ de titres de participation (détaillés dans le tableau-liste des filiales et participations repris au paragraphe 5.2).

5.2 Immobilisations financières

Le tableau et la liste des filiales et des participations se présentent comme suit :

	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue (%)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts & avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes de la période écoulée	Résultat (bénéfice ou perte de la période close)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				brute	nette					
A/ Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de la société astreinte à la publication										
1) Filiales (détenues à > de 50%)										
PETIT FORESTIER LOCATION	2 020	242 996	100,0%	277 949	277 949			361 058	-9 446	2 460
PETIT FORESTIER INTERNATIONAL	1 000	16 935	100,0%	120 556	120 556			3	3 834	2 885
STRICHER	2 016	43 212	100,0%	53 814	53 814			64 990	-3 493	51
PETIT FORESTIER MEUBLES	1 250	14 772	100,0%	32 723	32 723			29 771	-321	
LECAPITAINE	2 000	5 559	100,0%	23 417	23 417			1 294	2 832	2 467
PETIT FORESTIER OFFICE	10 000	341	100,0%	10 000	10 000			25 697	279	180
PETIT FORESTIER CONTAINER	125	5 617	100,0%	8 400	8 400			13 721	499	596
FINANCIERE DE LESQUIN	4 889	1 857	100,0%	7 021	7 021			254	13	
FRIDGE & GO	200	360	100,0%	3 440	3 440			14 607	86	105
2) Participations (de 10% à 50%)										
NEANT										
B/ Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'excède pas 1% du capital de la société astreinte à la publication										
1) Filiales (détenues à > de 50%)										
FRIGO WASH	100	-520	100,0%	1 210	1 210			210	-285	
FOREST WINGS	1 000	-252	70,0%	887	887			946	-282	
FORESTATE	100	-4	100,0%	100	100				-4	
2) Participations (de 10% à 50%)										
NEANT										

A valeur titres filiale > à 1% du capital social de SYLV (> 2 879 359 €)
B valeur titres filiale < à 1% du capital social de SYLV (< 2 879 359 €)

5.3 Etat des échéances des créances

	Montants bruts au 31/12/2019	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE			
Prêts	16	16	
Autres immobilisations financières	1 169	0	1 169
ACTIF CIRCULANT			
Créances clients ordinaires	33 877	33 877	
Créances clients et comptes rattachés	33 877	33 877	
Autres créances groupe	4 894	4 894	
Autres créances hors groupe	15 470	15 470	
Autres créances	20 364	20 364	
Charges constatées d'avance	569	569	
TOTAL GENERAL	55 996	54 826	1 169

Les principales créances concernant des opérations internes au groupe sont :

- o créances sur le paiement consolidé de la TVA : 3 268 K€
- o créances liées à l'intégration fiscale : 716 K€

5.4 Charges constatées d'avance

	31/12/2019	31/12/2018
Charges d'exploitation	558	626
Charges financières	11	9
TOTAL	569	635

Les charges d'exploitation constatées d'avance se rapportent principalement à des commissions et honoraires, des annonces et insertions et la taxe sur les bureaux.

5.5 Frais d'émissions d'emprunt

	Valeur nette au 31/12/2018	Augmentations	Dotations amortissements	Valeur nette au 31/12/2019
Frais d'émission des emprunts	123	0	87	36
TOTAL	123	0	87	36

La dotation aux amortissements observée au titre de l'étalement des frais d'émission d'emprunts s'élève à 87 K€.

5.6 Trésorerie

	31/12/2019	31/12/2018
Compte à terme	37 000	37 000
Avoirs bancaires	9 815	21 262
Instruments de trésorerie	0	125
Découverts bancaires	-4 716	-5 904
Trésorerie	42 098	52 483

Les liquidités disponibles en banque sont évaluées à leur valeur nominale.

5.7 Composition du capital social

La composition du capital social, par catégorie de titres, se récapitule comme suit :

- nombre de titres à la clôture de l'exercice précédent	2 879 359
- nombre de titres créés pendant l'exercice	0
- dividendes versés en actions	0
- nombre de titres supprimés pendant l'exercice	0
- nombre de titres à la clôture de l'exercice	2 879 359
dont	
- titres de catégorie A : 2 875 375	
- titres de catégorie B : 3 984	
- valeur nominale de chaque titre	100 €

Il n'existe pas de droit de vote double.

5.8 Variation des capitaux propres

	Capital social	Réserves	Report à-nouveau	Résultat	Provisions règlementées	Autres flux	Total
Au 31 décembre 2017	287 538	33 131	0	40 969	993	0	362 630
Résultat net				15 349			15 349
Affectation en réserves		40 850	119	-40 969			0
Dividendes		-15 980					-15 980
Amortissements dérogatoires					-993		-993
Autres	398	484					882
Au 31 décembre 2018	287 936	58 484	119	15 349	0	0	361 888
Résultat net				13 377			13 377
Affectation en réserves		15 456	-108	-15 349			0
Dividendes		-13 389					-13 389
Au 31 décembre 2019	287 936	60 552	11	13 377	0	0	361 876

5.9 Etat des échéances des dettes

La récapitulation des dettes de l'entreprise par échéance est :

	Montants bruts au 31/12/2019	Echéance à un an au plus	Echéance de un an à cinq ans	Echéance à plus de cinq ans
DETTES				
Emprunts obligataires	50 000	50 000		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	64 005	19 487	40 027	4 490
Emprunts et dettes financières divers	19 527	2 800	16 728	
Groupe et associés	94 688	94 688		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 040	44 040		
Dettes fiscales et sociales	7 705	7 705		
Autres dettes	38	38		
Produits constatés d'avance	2	2		
TOTAL GENERAL	280 006	218 761	56 755	4 490

Les emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit s'élèvent à 64 005 K€ au 31 décembre 2019, contre 128 937 K€ au 31 décembre 2018 dont :

- o emprunts croissance externe : 31 205 K€
- o emprunts autres investissements corporels : 27 989 K€
- o concours bancaires courants, intérêts & agios à payer : 4 811 K€

Certains emprunts bancaires font l'objet de clauses de « Covenants » qui prévoient des ratios financiers. Au 31 décembre 2019, ces ratios sont tous respectés

5.10 Etat des charges à payer

La récapitulation, par nature de dettes, des charges à payer en fin d'année est la suivante :

	31/12/2019	31/12/2018
Intérêts sur emprunts	95	223
Primes à payer sur caps	0	125
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 705	30 406
Dettes fiscales et sociales	462	370
Agios bancaires	1	1
Autres dettes	0	555
TOTAL	5 262	31 680

Les dettes fournisseurs et les dettes fiscales et sociales ont toute une échéance inférieure à 12 mois.

5.11 Etat des produits à recevoir

	31/12/2019	31/12/2018
Clients factures à établir	6 561	3 402
Fournisseurs avoirs à recevoir	133	0
Organ sociaux, produits à recevoir	17	15
Etat Produit à recevoir	319	232
Comptes à terme, produits à recevoir	2 380	1 368
TOTAL	9 410	5 016

Les produits à recevoir sur les comptes à terme se rapportent à la rémunération d'un placement de la trésorerie disponible.

5.12 Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	Solde au 31/12/2018	Augmentations	Provisions utilisées	Provisions annulées	Solde au 31/12/2019
Provisions pour charges	1 020	154		469	705
Provisions pour risques et charges	1 020	154	0	469	705

La provision pour charges a pour objet de supporter la charge future prévisionnelle liée au rachat puis à l'annulation des actions émises de catégorie B.

III.6 : DETAILS SUR CERTAINS POSTES DU COMPTE DE RESULTAT**6.1 Ventilation du chiffre d'affaires par marchés géographiques**

MARCHES	31/12/2019	31/12/2018
Groupe	29 980	28 169
Hors groupe	2 266	1 763
FRANCE	32 246	29 932
Groupe	7 019	6 027
UNION EUROPEENNE	7 019	6 027
Groupe	1 942	1 130
EXPORTATION	1 942	1 130
TOTAL	41 207	37 089

6.2 Autres produits

	31/12/2019	31/12/2018
Produits divers de gestion	550	1 424
Transfert de charges	5	10
TOTAL	554	1 434

6.3 Charges externes

	31/12/2019	31/12/2018
Locations	2 997	2 919
Personnel détaché, honoraires	26 725	24 285
Services bancaires	87	142
Assurances	29	26
Autres postes	2 566	2 370
TOTAL	32 404	29 743

La progression du poste Personnel détaché, honoraires est liée à la réorganisation des travaux internes au sein du Groupe.

6.4 Résultat financier

PRODUITS	31/12/2019	31/12/2018
Produits financiers de participation	8 756	14 315
Intérêts des comptes courants	1 028	1 347
Produits financiers divers	4 195	1 719
TOTAL	13 980	17 382

CHARGES	31/12/2019	31/12/2018
Intérêts des comptes courants	252	286
Intérêts et charges	6 365	4 749
TOTAL	6 618	5 034

La société GROUPE PETIT FORESTIER a perçu des dividendes de ses filiales :

- 2 460 K€ de la société PETIT FORESTIER LOCATION
- 2 467 K€ de la société LECAPITAINE
- 2 885 K€ de la société PETIT FORESTIER INTERNATIONAL
- 596 K€ de la société PETIT FORESTIER CONTAINER
- 348 K€ d'autres filiales

Les autres postes de produits financiers correspondent essentiellement :

- aux intérêts de comptes courants pour 1 028 K€,
- à la rémunération du placement de la trésorerie pour 1 012 K€,
- aux produits financiers divers intra groupe pour 317 K€
- aux gains de changes financiers pour 2 855 K€

Les charges financières correspondent principalement :

- aux charges d'intérêts sur emprunts et aux couvertures de taux pour 3 187 K€,
- à la rémunération des avances de trésorerie consenties par le Groupe pour 259 K€.
- aux pertes de changes financières pour 3 128 K€

6.5 Résultat exceptionnel

PRODUITS	31/12/2019	31/12/2018
Sur opérations de gestion	0	4
Sur opérations en capital	8 015	790
Reprises sur provisions	469	3 986
TOTAL	8 484	4 780

CHARGES	31/12/2019	31/12/2018
Sur opérations de gestion	28	1
Sur opérations de capital	8 012	4 168
Dotations aux provisions	154	1 020
TOTAL	8 194	5 189

RESULTAT EXCEPTIONNEL	291	-410
------------------------------	------------	-------------

Les charges et produits sur opérations en capital portent essentiellement sur la cession à la filiale FORESTATE des titres REFTRADE HOLDING acquis sur l'exercice.

6.6 Ventilation de l'impôt

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre la partie imputable aux éléments exceptionnels et la partie imputable aux autres éléments se présente comme suit :

	Montant avant impôt	Impôt	Montant net
Résultat courant	11 521	-1 565	13 086
Résultat exceptionnel	291	0	291
RESULTAT NET	11 812	-1 565	13 377

Le groupe est fiscalement déficitaire, le produit d'impôt pour 1 565 K€ provient principalement à la neutralisation de la charge d'impôt des filiales bénéficiaires du périmètre (voir § 7.11 « Intégration fiscale »).

6.7 Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	31/12/2019	31/12/2018
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	13 377	15 349
+ Impôt sur les bénéfices	-1 565	1
RESULTAT HORS IMPOTS ET EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES	11 812	15 350

6.8 Situation fiscale différée

	Au 31/12/2018		Variations		Au 31/12/2019	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
I DECALAGE CERTAINS OU EVENTUELS						
1 Provisions réglementées						
2 Subventions d'investissement						
3 Charges non déductibles temporairement						
31 A déduire l'année suivante						
32 A déduire ultérieurement	1 020		-315		705	
4 Produits non taxables temporairement						
5 Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées						
II ELEMENTS A IMPUTER						
III ELEMENTS DE TAXATION EVENTUELLE						
IV TOTAUX	1 020		-315		705	
Taux d'imposition			34,43%			
Accroissement net de la dette future d'impôt			108			
Allègement net de la dette future d'impôt						

III. 7 : NOTE COMPLEMENTAIRE

7.1 Effectifs

CATEGORIES	31/12/2019	31/12/2018
Cadres et assimilés	30	32
Agents de maîtrise	3	
Ouvriers et employés	3	0
TOTAL	36	32
Effectif moyen	33	24

7.2 Rémunération des mandataires sociaux

En raison du nombre limité de personnes présentes à l'effectif et afin de maintenir la discrétion qu'il se doit, nous n'indiquons pas le montant des rémunérations perçues.

Aucune action gratuite n'a été attribuée à des mandataires sociaux.

Il n'existe aucune avance ou crédit accordé, ni aucun engagement en matière de pension et indemnités assimilées, en faveur des mandataires sociaux.

7.3 Informations concernant les entreprises liées ou ayant un lien de participation

La fraction des immobilisations financières, des créances et des dettes, ainsi que des charges et des produits financiers concernant les entreprises liées ou ayant un lien de participation peut être résumé ainsi :

Éléments concernant les entreprises liées et les participations		
POSTES	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation
Participations	539 578	0
PETIT FORESTIER LOCATION (titres de participations)	277 949	
PETIT FORESTIER INTERNATIONAL (titres de participations)	120 556	
STRICHER (titres de participations)	53 814	
PETIT FORESTIER MEUBLES (titres de participations)	32 723	
LECAPITAINE (titres de participations)	23 417	
PETIT FORESTIER OFFICE (titres de participations)	10 000	
PETIT FORESTIER CONTAINER (titres de participations)	8 400	
FINANCIERE DE LESQUIN (titres de participations)	7 021	
FRIDGE & GO (titres de participations)	3 440	
FRIGO WASH (titres de participations)	1 210	
FOREST WINGS (titres de participations)	887	
AUTRES FILIALES (titres de participations)	162	
Créances clients et comptes rattachés	16 997	0
PETIT FORESTIER LOCATION (prestations de services, assurances)	6 191	
PETIT FORESTIER UK (prestations de services, assurances)	3 130	
PETIT FORESTIER MAROC (prestations de services, assurances)	1 613	
STRICHER (prestations de services, assurances)	956	
LECAPITAINE INDUSTRIE (créances sur prestations de services, assurance)	541	
PETIT FORESTIER ESPANA (prestations de services, assurances)	712	
PETIT FORESTIER MEUBLES (prestations de services, assurances)	437	
AUTRES FILIALES (prestations de services, assurances)	3 417	
Autres créances	11 127	0
PETIT FORESTIER UK (débiteurs divers)	847	
LECAPITAINE INDUSTRIE (créance de TVA consolidée, créance d'intégration fiscale)	405	
PETIT FORESTIER LOCATION (créances d'intégration fiscale, créance de TVA consolidée et débiteurs divers)	3 055	
FORESTATE (débiteurs divers)	6 119	
LECAPITAINE TECHNIC (créance de TVA consolidée)	199	
PETIT FORESTIER OFFICE (débiteurs divers)	144	
AUTRES FILIALES (avances de trésorerie, créances de TVA et d'intégration fiscale)	356	
Emprunts et dettes financières divers	114 247	0
PETIT FORESTIER LOCATION (dettes rattachés à des titres de participation, avances de trésorerie)	103 100	
SCI (dette de TVA consolidée)	6	
FOREST WINGS (avances de trésorerie)	180	
PETIT FORESTIER OFFICE (dette de TVA consolidée)	362	
PETIT FORESTIER MEUBLES (dette d'intégration fiscale)	11	
PETIT FORESTIER UK (avances de trésorerie)	10 337	
AUTRES FILIALES (dettes de TVA consolidées, dettes d'intégration fiscale et avances de	252	
Dettes fournisseurs de biens et services	43 526	0
PETIT FORESTIER OFFICE (commissions et honoraires, location, assurances)	12 844	
PETIT FORESTIER LOCATION (personnel détaché, commissions et honoraires)	16 148	
PETIT FORESTIER UK (location de véhicules)	3 728	
STRICHER (location de véhicules)	3 359	
PETIT FORESTIER ESPANA (location de véhicules)	1 668	
PETIT FORESTIER MAROC (prestations)	566	
PETIT FORESTIER POLSKA (prestations)	977	
PETIT FORESTIER ITALIA (prestations)	732	
PETIT FORESTIER BELGIQUE (prestations)	1 015	
AUTRES FILIALES (prestations)	2 489	

Éléments concernant les entreprises liées et les participations		
POSTES	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation
Chiffre d'affaires	38 941	0
PETIT FORESTIER LOCATION (prestations de services, assurances)	20 300	
STRICHER (prestations de services, assurances)	2 988	
PETIT FORESTIER ESPANA (prestations de services, assurances)	2 664	
PETIT FORESTIER MEUBLES (prestations de services, assurances)	1 502	
PETIT FORESTIER OFFICE (prestations de services, assurances)	1 391	
PETIT FORESTIER CONTAINER (prestations de services, assurances)	1 039	
FRIDGE & GO (prestations de services, assurances)	751	
PETIT FORESTIER BELGIQUE (prestations de services, assurances)	791	
PETIT FORESTIER ITALIA (prestations de services, assurances)	765	
PETIT FORESTIER DEUTSCHLAND (prestations de services, assurances)	657	
PETIT FORESTIER UK (prestations de services, assurances)	528	
PETIT FORESTIER SUISSE (prestations de services, assurances)	561	
LECAPITAINE INDUSTRIE (prestations de services, assurances)	485	
MENDON (prestations de services, assurances)	465	
PETIT FORESTIER POLSKA (prestations de services, assurances)	479	
PETIT FORESTIER MAROC (prestations de services, assurances)	443	
PETIT FORESTIER LOGISTIC (prestations de services, assurances)	424	
AUTRES FILIALES (prestations de services, assurances)	2 709	
Charges externes	25 630	0
PETIT FORESTIER LOCATION (personnel détaché, commissions et honoraires)	2 488	
PETIT FORESTIER LOGISTIC (personnel détaché)	164	
PETIT FORESTIER OFFICE (commissions et honoraires, location, assurances)	22 765	
STRICHER (location véhicules)	74	
AUTRES FILIALES	139	
Autres produits financiers	1 346	0
PETIT FORESTIER UK (intérêts bancaires)	1 062	
AUTRES FILIALES (intérêts bancaires)	284	
Charges financières	328	0
PETIT FORESTIER LOCATION (agios bancaires, intérêts de compte courant)	328	

7.4 Transactions entre parties liées

Sont exclues de la liste établie par les personnes morales ne pouvant adopter une présentation simplifiée, les transactions conclues entre :

- une société mère et sa filiale détenue en totalité
- des sociétés sœurs détenues en totalité par une même société mère

La détention du capital des filiales s'apprécie de manière directe et indirecte.

De plus, les transactions non significatives ou conclues à des conditions normales sont également exclues du champ d'application.

Toutes les transactions conclues entre la société GROUPE PETIT FORESTIER et des parties liées sont concernées par le champ d'exclusion indiqué ci-dessus.

7.5 Compte personnel de formation

Le CPF (compte personnel de formation) est attaché à la personne du salarié, et non au contrat de travail. Le CPF suit le salarié tout au long de son activité professionnelle, y compris en cas de changement de situation ou de perte d'emploi.

7.6 Engagements en matière de pension, compléments de retraites et indemnités

En matière d'indemnités de fin de carrière, des salariés de la société GROUPE PETIT FORESTIER bénéficient, à l'occasion de leur départ en retraite, d'une allocation proportionnelle à leur rémunération et à leur ancienneté.

14



Handwritten signature

Les engagements sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte d'hypothèses actuarielles basées sur :

- les salaires en fin de carrière, en intégrant l'ancienneté des salariés, le niveau de salaire projeté à la date de départ en retraite compte tenu des effets de progression de carrière attendus ;
- l'âge de départ en retraite, déterminé en fonction des dispositions légales ou conventionnelles applicables. L'hypothèse de départ volontaire à la retraite retient l'âge donnant droit à la retraite à taux plein ;
- les effectifs prévisionnels de retraités, déterminés à partir des taux de rotation des effectifs et de la table de mortalité :
 - o d'un taux d'actualisation nominal de 0,77 % (déterminé par référence aux obligations d'Etat) ;
 - o d'un taux de charges sociales patronales de 42%.

Les indemnités de fin de carrière ne sont pas comptabilisées dans les comptes sociaux mais sont présentées en engagement hors bilan dans l'annexe. Cet engagement hors impôt différé s'élève à 377 K€ au 31 décembre 2019 contre 222 K€ à la clôture de l'exercice du 31 décembre 2018. Par contre, cet engagement est une charge constatée dans les comptes consolidés du Groupe PETIT FORESTIER.

7.7 Participation des salariés

La société GROUPE PETIT FORESTIER ne remplit pas les conditions requises par la législation pour la mise en place d'un accord de participation.

7.8 Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt obtenu au titre de l'année 2018 a permis le financement d'une partie des investissements de l'année 2019.

7.9 Engagements hors bilan

Néant

7.10 Expositions aux risques

De par son statut de société holding et animatrice des sociétés du périmètre Groupe PETIT FORESTIER, la société GROUPE PETIT FORESTIER n'est que très peu exposée aux risques :

- les risques de marché sont inexistantes,
- les risques de taux sont liés à la dette financière, en taux variable les risques sont couverts en quasi-totalité par la souscription de caps et de swaps.

7.11 Intégration fiscale

	31/12/2019	31/12/2018
Impôt en absence de l'intégration fiscale	411	865
Economie réalisée sur déficits filiales	-1 666	244
Incidence des retraitements intégration fiscale	-310	-1 108
Charge d'impôt comptabilisée	-1 565	1

La société GROUPE PETIT FORESTIER est la société de tête du groupe d'intégration fiscale, comprenant toutes les entités françaises détenues directement ou indirectement à 95 % au moins du capital.

La société GROUPE PETIT FORESTIER est la seule redevable de l'impôt pour l'ensemble du Groupe intégré. Chaque société intégrée fiscalement est replacée dans la situation qui aurait été la sienne si elle avait été imposée séparément. Les éventuels gains ou charges d'impôt sur les sociétés liées aux effets de l'intégration fiscale sont constatés dans les comptes de la société GROUPE PETIT FORESTIER.

7.12 TVA consolidée

La société GROUPE PETIT FORESTIER a signé des conventions de consolidation de TVA avec ses filiales françaises. Ce régime optionnel est applicable depuis le 1^{er} janvier 2013. La société GROUPE PETIT FORESTIER est seule redevable de la TVA de son périmètre vis-à-vis de l'Administration Fiscale. En contrepartie, elle perçoit les dettes de TVA dues par ses filiales et elle rembourse sans aucun report ou de seuil les crédits de TVA aux filiales.

7.13 Consolidation

La société GROUPE PETIT FORESTIER fait partie d'un groupe soumis à l'obligation de présentation de comptes consolidés : elle est la société mère de cet ensemble.

GROUPE PETIT FORESTIER
Société par actions simplifiée au capital de 287 935 900 €
Siège social : 11 Route de Tremblay - 93420 VILLEPINTE
RCS BOBIGNY 498 923 747

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 26 JUIN 2020

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 font apparaître un bénéfice de 13 376 537,01 €, que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :
 - le bénéfice de l'exercice 2018 13 376 537,01 €
 - le report à nouveau antérieur 11 383,85 €
 - la dotation à la réserve légale - 668 826 ,85 €
 - soit un bénéfice distribuable de : 12 719 094,01 €**
- affecté comme suit :
 - une distribution de dividendes de 12 224 525,75 €
correspondant à un dividende de 4,25 € par action
 - affectation en autres réserves 490 000,00 €
 - affectation au report à nouveau 4 568,26 €
 - Total : 12 719 094,01 €**

Nous vous rappelons que, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, la société a procédé aux distributions de dividendes suivantes :

- en 2019 : 4,65 € par action (de 100,00 € de valeur nominale)
- en 2018 : 5,55 € par action (de 100,00 € de valeur nominale)
- en 2017 : 3,82 € par action (de 100,00 € de valeur nominale)
- en 2016 : 4,10 € par action (de 100,00 € de valeur nominale)
- en 2015 : 2,86 € par action (de 100,00 € de valeur nominale)

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et de l'adoption des résolutions ci-avant, et constatant que les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2019 font ressortir un bénéfice de 13 376 537,01 €, décide de l'affecter de la façon suivante :

- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :
 - le bénéfice de l'exercice 2018 13 376 537,01 €
 - le report à nouveau antérieur 11 383,85 €
 - la dotation à la réserve légale - 668 826 ,85 €
 - soit un bénéfice distribuable de : 12 719 094,01 €**
- affecté comme suit :
 - une distribution de dividendes de 12 224 525,75 €
correspondant à un dividende de 4,25 € par action
 - affectation en autres réserves 490 000,00 €
 - affectation au report à nouveau 4 568,26 €
 - Total : 12 719 094,01 €**

Nous vous rappelons que, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, la société a procédé aux distributions de dividendes suivantes :

- en 2019 : 4,65 € par action (de 100,00 € de valeur nominale)
- en 2018 : 5,55 € par action (de 100,00 € de valeur nominale)
- en 2017 : 3,82 € par action (de 100,00 € de valeur nominale)
- en 2016 : 4,10 € par action (de 100,00 € de valeur nominale)
- en 2015 : 2,86 € par action (de 100,00 € de valeur nominale)

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des votants

Copie certifiée conforme
Léonard FORESTIER
Président

